

Au primaire, plus de temps pour apprendre... l'anglais, langue, seconde?

Le 26 février dernier, le ministre de l'éducation annonçait l'ajout de 120 minutes en classe pour les écoliers du primaire ainsi qu'une modification au régime pédagogique afin de rendre obligatoires deux heures d'enseignement d'éducation physique et à la santé. Nous nous réjouissons de ces deux mesures car les spécialités sont effectivement les victimes de la réforme.

Cependant, si l'augmentation du temps vise à développer des "*compétences essentielles à la vie moderne*" comment expliquer l'absence de mesures correctives, concrètes pour améliorer l'apprentissage de l'anglais langue seconde?

Nous savons que la majorité des parents du Québec ainsi que l'ensemble de la société, y compris les jeunes eux-mêmes, réclament depuis de nombreuses années une amélioration de l'apprentissage de l'anglais, langue seconde. Le présent gouvernement a même publié un plan d'action en ce sens: *Lire, écrire, communiquer... réussir!*

Nos espoirs que la réforme de l'éducation apporte des améliorations concrètes ont été cruellement éteints. En effet, voici le bilan de l'apprentissage de l'anglais langue seconde post-réforme:

- l'introduction de l'anglais en 3e année s'est soldé par une diminution nette de 33 1/3% du temps total d'enseignement au primaire: le nombre d'heures est passé de 216 à 144 (36 heures par année). Certaines commissions scolaires n'accordent même pas le temps minimum d'une heure par semaine à l'anglais;
- le nombre de groupes enseignés par des spécialistes a diminué considérablement car on a confié l'anglais à des titulaires ou à d'autres spécialistes;
- les spécialistes qui restent sont devenus des "profs à chariots" itinérants, n'ayant pas de locaux pour munir les élèves des ressources requises pour l'application du programme;
- la lourdeur de la tâche du spécialiste en anglais langue seconde rend quasi impossible la mise en place des autres composantes de la réforme comme l'évaluation continue, l'intégration des technologies de la communication, la planification par équipes-cycles, etc.

1/

La SPEAQ a présenté, en mars 2001, un mémoire à la Commission des états généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec. Ce mémoire qui a été très bien

reçu par la commission Larose énonçait les propositions suivantes pour améliorer l'apprentissage de l'anglais langue seconde:

- que le ministère de l'Éducation établisse un temps minimum de deux heures par semaine pour chacune des années des 2e et 3e cycles du primaire;
- que ce temps soit prescriptif et non seulement indicatif;
- que l'enseignement de l'anglais, langue seconde soit obligatoirement confié à des spécialistes;
- que tous les élèves du primaire aient accès à un enseignement intensif de l'anglais au 3e cycle du primaire, par exemple au modèle 5 mois/5mois qui connaît un grand succès et un haut niveau de satisfaction de la part des parents et des élèves.

Nous croyons que l'adoption de ces mesures apporterait une amélioration satisfaisante aux conditions d'apprentissage de l'anglais au primaire. L'augmentation du temps à 25,5 heures d'enseignement rend ces mesures possibles. N'oublions pas qu'il restera 9,5 heures par semaine de temps non réparti pour l'enseignement des autres spécialités.

Lors d'une rencontre en août 2002 avec les représentants de la SPEAQ, Monsieur Sylvain Simard a affirmé que lui et son gouvernement étaient convaincus de la nécessité de rendre les jeunes francophones fonctionnels en anglais à leur sortie du secondaire.

Alors, monsieur le ministre, à quand des mesures concrètes pour l'enseignement de l'anglais, langue seconde?



Micheline Schinck

Présidente de la SPEAQ

(La société pour la promotion de l'anglais, langue seconde, au Québec)

/2